

Missions Locales

Négociations Salariales du 7 Octobre 2021

Le syndicat Patronal UNML refuse la proposition de l'Intersyndicale !

Les constats !

- La dernière hausse de la valeur du point : **Septembre 2017** (il est bloqué à 4,58€ depuis lors)
- Un taux d'absentéisme record ! : **7,5 %** (contre 4,6% dans la métallurgie et 6,2% dans l'aide à domicile)
- La rémunération moyenne en Mission Locale est de **600 euros de moins** que le salaire moyen en France !
- L'écart entre le SMIC et le salaire d'un chargé d'accueil s'est réduit **de 33,48% à 7,24%** en 20 ans !
- L'écart entre le SMIC et le salaire conseiller 11 s'est réduit **de 52,27% à 23,74%** en 20 ans !
- L'écart entre le SMIC et le salaire conseiller 12 s'est réduit de **71,85% à 30,22%** en 20 ans !

L'intersyndicale CFDT-CGT a proposé :

Une valeur du point augmentée à **4,80€**

&

Une revalorisation de **30 points d'indice** pour tous les emplois-repères allant de celui d'assistant administratif à celui de conseiller

Le syndicat employeur a jugé notre demande irrecevable. Pourtant les salariés ont su et continuent de faire face et de répondre aux jeunes dans un contexte sanitaire toujours difficile, répondent aux exigences toujours plus pressantes, ont supporté un contexte désastreux de l'application de la nouvelle classification (avenant 65). Devant le manque de considération et de reconnaissance du travail accompli par les salariés depuis 2017, l'intersyndicale a été contrainte de quitter la table des négociations ne pouvant que déplorer un profond désaccord avec l'UNML.

L'intersyndicale appellera les salariés du réseau des Missions Locales à se mobiliser pour obtenir une revalorisation décente et significative des rémunérations à la mesure de leurs attentes !

« 1 salarié, 1 augmentation » - « 1 salarié, 1 considération »